

ASSOCIATION ALOUETTE

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 5 septembre 2021

La situation sanitaire nous a conduits une fois encore à tenir l'Assemblée Générale annuelle d'Association Alouette en ligne le 5 septembre 2021 de 16h30 à 18h.

Un grand merci à Franck PITHOIS pour l'organisation technique de ce moment auquel ont participé :

Colette DEMEURE, Bernard et Andrée DESCOUBES, Joëlle DEPUISSET, Bernard MULLER, Anouk BLANCHARD et Frank PITHOIS, Marie-Noëlle DUPUIS, Bernard CITRAIN et Elisabeth VOUILLOT.

36 adhérents ont envoyé leur pouvoir.

Soit un total de : **46 participants.**

Président de séance : Bernard DESCOUBES

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle DUPUIS

L'AG commence par le **RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2020** présenté par Colette DEMEURE, Présidente d'Association Alouette (voir la présentation PowerPoint).

Naturellement, du fait de la pandémie, les actions destinées à faire connaître l'association et à récolter des fonds ont été limitées. On retiendra :

- La conférence donnée le 12 janvier 2020 par Colette DEMEURE à l'EHPAD Saint Augustin à Paris, (où résidait son mari Didier), conférence qui a permis quelques ventes et l'accueil d'un nouveau parrainage ;

- La participation de Colette DEMEURE au Salon des Voyages Quo Vadis à Genève du 24 au 25 janvier 2020 inclus ;

- La participation de Colette DEMEURE et Bernard DESCOUBES au Forum des Associations du Pecq le 5 septembre 2020 ;

- La vente de chocolats de Noël en ligne organisée par Franck PITHOIS avec le chocolatier Alex OLIVIER. 25% du chiffre d'affaires va aux associations, ce qui constitue une opération fructueuse qui, par ailleurs, est facile à organiser. Ne pas hésiter à contacter Franck pour des informations sur cette opération ;

- La vente de Noël dans la Meuse autour d'une dégustation d'huitres. Joëlle DEPUISSET organise cet événement tout simplement en contactant son réseau de connaissances et en faisant une annonce sur Facebook ;

- Diverses ventes d'ouvrages brodés (Bernadette et Sœur Michèle MARTINON), d'objets confectionnés en couture (par la marraine Elisabeth VOUILLOT) ou de créations artisanales (Marie-Noëlle DUPUIS) ;

Tous les détails et illustrations sont à retrouver sur la présentation PowerPoint.

CD BD

Puis le Trésorier Bernard DESCOUBES a présenté le **RAPPORT FINANCIER 2020** (voir la présentation PowerPoint).

On retiendra l'augmentation importante des recettes en 2020 (+22%) : doublement des dons effectués par les parrains/marraines en raison des difficultés rencontrées par les familles philippines du fait des restrictions sanitaires et des confinements liés à la crise COVID.

Divers appels à dons ont été lancés par Colette DEMEURE :

- pour distribuer des colis de secours aux familles victimes de l'éruption du volcan Taal,
- pour réaliser de multiples distributions de colis de secours alimentaires, puis de vitamines aux familles des enfants que nous parrainons.

Le projet de construction d'un nouveau bâtiment au Centre Résidentiel de Palawan, financé par la collecte réalisée en 2019, est en attente, du fait de la situation sanitaire.

En 2020, les transferts d'argent ont été plus importants que jamais à cause des besoins particuliers liés à la crise du COVID : en plus des aides habituelles à la scolarisation des filleuls d'Association Alouette, 143 000 € ont été destinés à l'aide alimentaire, à l'aide au staff d'AFPI, aux distributions de vitamines, à l'installation d'une salle informatique dans les locaux d'AFPI pour les enfants qui doivent désormais suivre les cours en ligne mais ne disposent pas du matériel approprié. Pour ne pas trop puiser dans les réserves, Colette DEMEURE a fait don de 5 000 € (2 000 € en 2020 et 3 000 € en 2021), produit de la vente en ligne de sa collection de 2 000 DVD.

Le résultat comptable est négatif, car on a transféré plus d'argent que reçu, les besoins ayant été exceptionnels.

Beaucoup de dons ont été reçus mais les manifestations génératrices de fonds (Garden Party et Marché de Noël de Planète Cœur, etc.) n'ont pas pu être organisées du fait de la crise sanitaire COVID.

Les dépenses de fonctionnement sont réduites au minimum et ne représentent que 2 à 2,5% du budget global.

Le nombre de parrainages subit une érosion naturelle (parrains âgés, décédés ou qui arrêtent leur parrainage pour cause de perte de revenus lors de leur départ en retraite).

En 2020, 11 nouveaux parrainages ne remplacent pas tout à fait les 12 terminés. Il est donc très important que nous ayons tous à cœur de recruter de nouveaux parrains dans notre entourage amical, familial ou professionnel, ou bien à l'occasion des manifestations que nous organisons. Motivons les jeunes !

La Fédération La Voix De l'Enfant, au travers du Programme DEMAIN (de son partenaire SEZANE), a participé à hauteur de 4 800 €, à notre collecte de dons pour les distributions de secours alimentaires et nous a renouvelé son soutien annuel à hauteur de 8 400 € pour la scolarisation de 140 enfants, adolescents et étudiants de la région de Manille.

Notre association partenaire yvelinoise Planète Cœur a financé une participation à la distribution de secours aux victimes de l'éruption du volcan Taal et de colis de Noël.

Les relations avec AFPI aux Philippines sont désormais beaucoup plus simples depuis que les correspondances parrains-marraines/filleul(e)s sont échangées par mail. Le personnel est particulièrement attentif et réactif, outre une implication admirable de toute l'équipe en ces temps difficiles.

CD BD

En fin d'AG, Colette DEMEURE nous commente l'**organigramme d'AFPI**.

Conseil d'Administration et membres du personnel (voir la présentation PowerPoint) :

- "Nanay" **Cerlita M. AVELLANA**, la dame de confiance de Bernard PIERQUIN, a succombé à une récurrence de cancer, à la grande tristesse de tous. Sa fille, **Nanette M. BANDALAN**, la remplace désormais.

- Un nouveau comptable, **John Clein D. SICAT**, a été embauché pour remplacer **Nelly Rose BUENO**, jeune maman qui a décidé d'interrompre sa fonction.

Deux nouvelles coordinatrices de zones ont été recrutées :

- **Evalyn U. ABIN** pour la gestion du Centre d'Accueil de Palawan et des bénéficiaires de l'île de Palawan (**Marjorie A. TAULE** ayant choisi de rejoindre le bureau principal de Manille en tant que coordinatrice des zones de Pasay City et Cebu),

- **Clarizze B. IBANEZ** pour la régions de Quezon Province.

Les travailleuses sociales coordinatrices de zones s'occupent généralement de vastes territoires avec des moyens de déplacement rudimentaires, mais ce sont elles qui effectuent la sélection et le suivi personnalisé des enfants parrainés, ainsi que l'organisation des diverses activités éducatives proposées par AFPI.

Comme nous l'avons souhaité et recommandé en 2019, l'équipe s'est étoffée pour le bien des enfants et des familles et nous apprécions vivement le remarquable travail effectué par toutes ces anciennes bénéficiaires de la Fondation Alouette, que vient de rejoindre un élément masculin en la personne du nouveau comptable.

Le rapport d'AFPI, que nous commente Colette DEMEURE, permet de voir en photos les diverses et multiples activités qui ont été conduites :

- distributions de fournitures scolaires,
- installation de la salle informatique,
- distributions de colis de secours alimentaires,
- distributions de colis de Noël,
- distributions de vitamines,
- rédactions de lettres aux parrains et marraines,
- fabrication d'albums souvenirs,
- jardinage,
- sculpture de fruits et légumes,
- teinture de vêtements,
- créations en papier mâché,
- hommage aux diplômé(e)s, etc.

Un participant demande s'il est possible de correspondre directement avec les filleul(e)s et/ou de faire des vidéos en ligne avec eux(elles). Malheureusement, c'est impossible car la réglementation des Services Sociaux aux Philippines l'interdit. Il faut donc toujours passer par le secrétariat d'AFPI. De plus, comme l'avait toujours dit Bernard Pierquin, il est préférable que ces jeunes soient autonomes et fassent du bien dans leur pays plutôt que de vouloir venir en France.

CD BD

Soumis au vote :

- le Rapport Moral et le Rapport Financier sont adoptés à l'unanimité.**
- Franck Pitthois est réélu pour 3 ans au Conseil d'administration.**

Il n'y a pas de candidat(e) pour remplacer Denis Génin qui a démissionné en mars 2021.

Lu et approuvé,

La Présidente



Colette DEMEURE

Lu et approuvé,

Le Trésorier



Bernard DESCORBES